

SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE

ÉLECTION AU COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE VAR / ALPES MARITIMES

POURQUOI VOTER POUR LA FSU ?



La FSU, Fédération Syndicale Unitaire, est la deuxième organisation syndicale de la Fonction Publique d'état et la première dans le secteur de l'enseignement.

Cela fait des années, depuis 1993 et la fin du syndicalisme enseignant unifié, que nous œuvrons au quotidien pour améliorer les conditions de travail de collègues que nous connaissons bien puisque nous travaillons avec eux. Notre objectif est double : d'une part défendre les acquis des salarié-es en leur obtenant de nouveaux droits, d'autre part défendre le service public et donc les usagers afin que ces dernier-es aient partout sur le territoire une fonction publique garante des libertés de toutes et tous, de l'égalité et de la solidarité.

La FSU c'est aussi des valeurs que nous sommes fiers de mettre en avant. Nos luttes, nos actions au plus proche du terrain ou nationales, notre défense des collègues qu'elle soit individuelle ou collective... tout concourt à porter ce en quoi nous croyons pour construire une société plus juste. Il s'agit pour nous d'œuvrer pour :

- **la démocratisation du système éducatif** afin de garantir la réussite de tous les jeunes de la maternelle à l'université, la recherche comme la formation permanente devant être au cœur de ces enjeux ;
- **le renforcement, le développement et la défense du rôle de la Fonction publique** et des services publics qui jouent un rôle majeur de cohésion sociale et d'égalité entre les citoyen-nes ;
- **une réelle politique sociale,** garantissant une protection sociale de haut niveau pour toutes et tous ; une politique ambitieuse des salaires, des pensions et de l'emploi ;
- **la préservation des libertés individuelles et collectives** en France et dans le monde, pour les droits et libertés, les Droits de l'Homme, la paix et le désarmement, contre les exclusions, le racisme, la xénophobie, le sexisme et les discriminations de toute nature ;
- **la prise en compte de questions de société majeures** comme le développement durable, la lutte pour le respect et l'extension des droits syndicaux, des garanties et libertés professionnelles, des droits sociaux ;
- **la recherche de convergences** avec les autres organisations syndicales pour échanger, débattre et mener des actions unitaires ;
- **un partenariat avec le mouvement associatif** afin de créer des espaces d'échanges, de réflexion et élaborer des initiatives communes.

Pour mener à bien tous ces projets ambitieux, nous avons besoin de votre vote.

FSU Alpes Maritimes
264 bd de la Madeleine
06000 NICE
06.89.24.60.79
fsu06@fsu.fr

FSU Var
Bourse du Travail
13 avenue Amiral Collet
83000 Toulon
Tel : 04 94 93 04 40
Fax : 04 94 93 04 74
fsu83@fsu.fr

Voter pour la FSU c'est donner des sièges aux différents syndicats qui la composent et que vous connaissez bien car ils vous accompagnent dans vos opérations de mutation, pour défendre vos postes, en créer, porter vos demandes sur l'offre de formation, vous accompagner lorsque vous avez des problèmes de santé ou des soucis financiers ... la liste est longue !

En effet, voter pour la FSU c'est nous permettre d'être majoritaire aux CAP (Commissions Administratives Paritaires) qui gèrent la carrière des fonctionnaires que nous sommes, au CTA (Comité Technique Académique) ou CTSD (Spécifique Départemental) ou CAEN (niveau régional) qui traitent de l'implantation des postes, des primes, de la formation ..., dans les CHSCT pour travailler à la qualité de vie au travail, la santé, la sécurité, la prévention, d'être présent-es à la commission de réforme pour que nos élu-es vous épaulent face aux accidents du travail, aux commissions d'action sociale...

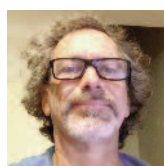
Voter FSU c'est voter pour le SNES, le SNUIPP, le SNASUB, Le SNICS, le SNUASFP, le SNEP, le SNUEP, le SNPI, le SNUPDEN. C'est voter pour des syndicats combattifs, à l'écoute et toujours à vos côtés !

LA FSU : LA VOIX DE TOUS LES PERSONNELS

CE QUE LES ÉLU-ES DE LA FSU ONT OBTENU...

La FSU agit dans les instances et sur le terrain, vos représentants se battent, vous défendent, vérifient, proposent...

Voici quelques exemples concrets de ce que nous avons obtenu au cours du mandat écoulé. Votez FSU !



« Grace à vos élus, le CHS-CT est reconnu comme une veille générale et régulière concernant la santé et la sécurité au travail. Nos visites d'établissement ne sont jamais neutres, il faut que les collègues s'emparent de ces CHSCT, qu'ils utilisent les différents registres (Registre santé et sécurité

au travail, registre de danger grave et imminent, et le DUER.

Localement, nous rappelons parfois les obligations d'un chef d'établissement et de la collectivité. Le travail sur la problématique des troubles musculo-squelettiques chez les enseignant-es d'EPS a débouché sur un plan académique de prévention. »

Gérard Permingeat, SNEP-FSU, Secrétaire départemental CHS-CT du Var



« Syndiquée du SNUASFP, je suis avant tout une assistante sociale de terrain, en poste. Partageant des valeurs nécessaires à la défense de notre profession, j'ai souhaité devenir commissaire paritaire. Durant ces quatre années, le SNUASFP a porté les exigences et les revendications de tous les collègues et a veillé à ce que l'égalité de traitement et la transparence soient respectées. En juillet 2018, nous avons, par exemple, demandé et obtenu la tenue d'une CAPA exceptionnelle après avoir repéré des anomalies dans le tableau d'avancement au grade d'assistant social principal. »

Christelle Lestoquois, Elue CAPA des assistants sociaux



« Dans le cadre du mouvement intra-académique, outre nos interventions afin que les règles établies soient effectivement appliquées et les améliorations des mutations que nous apportons, nous avons par exemple obtenu que les titulaires en REP puissent participer à ces améliorations ou bien encore que le nombre d'enfants soit pris en compte dans le cadre de la bonification pour rapprochement de la résidence de l'enfant ».

Frédéric Négrel, Commissaire paritaire. SNES-FSU



« En CTA, les élus du SNUipp-FSU remportent des victoires : Des postes supplémentaires, le versement de l'indemnité de mission particulière (1250 euros), la reconnaissance comme com-

munes limitrophes de Toulon et La Seyne entraînant le remboursement de frais de déplacements pour de nombreux collègues. Le SNUipp-FSU prend également toute sa place dans les discussions sur le plan de formation continue et le bilan social. Tout cela permet au Recteur de mieux connaître les problématiques liées aux écoles. »

Gilles Jean et Cédric Turco, SNUipp-FSU



« Grâce au SNICS/FSU nous avons gagné notre maintien dans l'EN alors que les IATOS l'ont quitté. Nous avons obtenu la catégorie A pour tous-tes. Au niveau académique nous avons négocié cette année la NBI handicap et la possibilité de muter au bout d'un an au lieu des trois imposés par

le rectorat.»

Le SNICS/FSU est le seul syndicat qui se bat réellement sans concession pour la reconnaissance de nos missions et de notre rôle propre, au sein de l'équipe éducative, pour le bien-être de l'élève.

Christophe LUBASZ, secrétaire académique du SNICS-FSU



« Grâce à vos voix, j'ai une décharge horaire qui me permet d'aller dans les établissements. Je peux ainsi vous informer, vous accompagner pour régler des conflits, faire respecter votre liberté pédagogique, le volontariat pour la charge de professeur principal, faire respecter le vote de la DGH

etc.. Je suis sur le terrain, à vos côtés pour défendre vos droits.

Grace à vos voix, la FSU est majoritaire au CTSD. Nos interventions ont permis la création de postes supplémentaires, 7 de plus en 2017, 11 de plus en 2018 ! »

Dominique Queyroulet, secrétaire départemental du SNES Var

DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE
VOTEZ POUR LA LISTE UNITAIRE DE LA FSU

ÉLECTIONS DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018

NON À LA FUSION DES ACADÉMIES DE NICE ET AIX

Un choix idéologique

L'éducation nationale est le dernier ministère dont le découpage administratif ne correspond pas à celui des autres ministères. Cette exception peut tout à fait s'expliquer par le fait que ce maillage territorial, par sa densité, est unique en son genre.

Il y a deux ans, le ministère nous a vendu la nécessité de créer des régions académiques afin de renforcer le pouvoir de l'État (des recteurs) face aux présidents de Région. Si cet argument était audible à l'époque, aujourd'hui, avec le retrait aux régions des compétences concernant la formation professionnelle et l'apprentissage, cette nécessité est complètement remise en cause. Il s'agit donc d'un choix idéologique : mutualiser les services au niveau d'une entité régionale pour supprimer des emplois. Voilà ce qu'est la fusion.

Le refus des personnels

Les personnels ne s'y trompent pas, c'est le message très clair qu'ils ont envoyé aux décideurs de tout niveau en participant massivement à la consultation organisée par le SNASUB-FSU au rectorat de Nice et à la DASEN des Alpes-Maritimes et en répondant massivement non à la fusion. 260 collègues, soit 64,04 % des collègues, ont participé à ce référendum et 6 sont pour (soit 2,3%), 15 sans opinion (5,77%) et 239 contre (91,92%). Dans l'académie d'Aix-Marseille, c'est l'action coordonnée des élus FSU dans les conseils d'administration des EPLE au troisième trimestre de l'année scolaire dernière contre les conventions de groupement de service, qui a permis d'imposer au mois de juillet l'abandon de ces prémices de la fusion. Ces conventions organisaient tout bonnement le dessaisissement des conseils d'administration de leurs prérogatives de gestion des moyens humains et financiers, au profit des réseaux d'établissements écoles/collèges/lycées.

Un découpage à combattre

Le recteur de la région académique, quand il a reçu la FSU régionale, s'est voulu très rassurant sur la création de cette nouvelle académie. Il envisage le maintien des deux sites (Nice et Aix) et promet qu'il n'y aura pas de mobilité forcée. Mais l'annonce au même moment de 400 suppressions de postes d'administratif sur l'ensemble du territoire ne peut qu'interpeler... D'autant que ce chantier a été lancé en catimini au cœur de l'été par le ministre. Tout cela fait craindre une refonte en profondeur de l'organisation du système éducatif, plus technocratique, avec des moyens de subordination accrue des personnels et des mutualisations de services pensées au travers d'objectifs d'économies d'échelle et de suppressions de postes au détriment des conditions de travail des personnels, de l'emploi et d'une administration au service d'une politique éducative de la réussite de toutes et tous.

La FSU au niveau régional a dans l'urgence, dès le mois de septembre, mis en ligne une pétition pour dénoncer ce nouveau découpage qui ne peut que nuire à la qualité du service public d'éducation.

POUR LE MAINTIEN D'UN VÉRITABLE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ DANS L'ÉDUCATION, SIGNEZ LA PÉTITION !

Les signataires s'opposent à la fusion à marche forcée des académies de Nice et Aix-Marseille.

Ils réclament le maintien d'un véritable service public de proximité.

C'est pourquoi dans la perspective de l'amélioration du Service Public d'Éducation sur notre territoire, nous exigeons le maintien et l'amélioration du modèle académique actuel et demandons les créations de postes nécessaires.

Nous refusons :

- la fusion de nos deux académies ;
- les suppressions de postes, les mutations fonctionnelles ou géographiques imposées pour les personnels des rectorats et des DSDEN ;
- la perspective d'une réorganisation territoriale qui viserait à réduire le nombre de circonscriptions, de DSDEN et de sites rectoraux ;
- la nomination des DASEN sur plusieurs départements ;
- la régionalisation du recrutement et du mouvement, à terme, des enseignants du 1er et 2nd degré ;
- l'affaiblissement de l'offre éducative et du service public ;
- le contournement des instances du dialogue social et la mise en place de gestions de proximité.

Signez la pétition : <https://fsu06.fsu.fr/petition-non-a-la-fusion-des-academies-de-nice-et-daix-marseille/>

DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE VOTEZ POUR LA LISTE UNITAIRE DE LA FSU

VOTEZ POUR LA LISTE DE LA FSU ET SES SYNDICATS



Mme LANGOUREAU Fabienne - SNES-FSU
Professeure agrégée de Lettres modernes
Lycée Calmette - Nice - 06



Mme SCHONERT-CAUMON Sophie - SNEP -FSU
Professeure agrégée d'EPS
Lycée Thomas Edison - Lorgues - 83



M. JEAN Gilles - SNUIPP-FSU
Professeur des écoles
École la Bornala - Nice - 06



M. MEDAN Aurélien - SNUAS-FP-FSU
Assistant social
Collège Paul Langevin - Carros - 06



Mme RUGGIERO Andrée - SNUEP FSU
Professeure de Lettres-HG
Lycée professionnel Claret - Toulon - 83



Mme CLERC Geneviève - SNES-FSU
Professeure certifiée d'histoire-géographie
Lycée du golfe de Saint-Tropez - Gassin - 83



M. PONS Florent - SNEP-FSU
Professeur d'EPS
Collège La Chênaie - Mouans-Sartoux - 06



Mme ROUSSET Sandrine - SNUIPP-FSU
Professeure des écoles
Ecole Ricolfi - Contes - 06



Mme GUIGONNET Maryvonne - SNES-FSU
Professeure agrégée de lettres modernes
Lycée Rouvière - Toulon - 83.



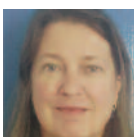
Mme SANCHEZ Aurélie - SNUIPP-FSU
Professeure des écoles
École Valbertrand - Toulon - 83



M. TOURNOIS Pascal - SNA-SUB-FSU
SAENES
Lycée de la Montagne - Valdeblère - 06



Mme DRAPERI Valérie - SNASUB-FSU
TRF
Lycée M. Janetti - Saint-Maximin la Sainte Baume - 83



Mme RUMMING Dawn - SNICS-FSU
Infirmière scolaire
Collège Ségurane - Nice - -06



Mme CURTI Sylvie - SNUIPP-FSU
Professeure des écoles
École la Madonette Terron - Nice - 06



M. TURCO Cédric - SNUIPP-FSU
Professeur des écoles
École Victor Hugo - La Seyne-sur-mer - 83



Mme MOSCHETTI Gaëlle - SNES-FSU
Contractuelle
Cio de Nice - Nice - 06



M. GHIS Richard - SNES-FSU
Professeur certifié de mathématiques
Lycée Albert Camus - Fréjus - 83



Mme GÉNIN Valérie - SNUIPP-FSU
AESH
École Lazare Carnot - Toulon - 83



Mme UGOLINI Nelly - SNES-FSU
Professeure certifiée d'Italien
Lycée René Goscinny - Drap - 06



Mme CAZACH Emmanuelle - SNUEP-FSU
Professeure de Lettres-HG
Lycée professionnel Pasteur - Nice - 06

SNUipp-FSU
Syndicat National Unitaire des Instituteurs, des Professeurs d'école et des PEGC

SNES-FSU
Syndicat National des Enseignements de Second degré

SNUEP-FSU
Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

SNEP-FSU
Syndicat National de l'Éducation Physique

SNUAS-FP-FSU
Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique

SNICS-FSU
Syndicat National des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé

SNASUB-FSU
Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques

SnuTER
Syndicat national unitaire de la territoriale

SNUPDEN-FSU
Syndicat National Unitaire des Personnels de Direction de l'EN

SNPI-FSU
Syndicat National des Personnels d'Inspection

Élections professionnelles 2018

Je choisis mes élu-es
JE VOTE FSU



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN